

VILLE DE BATHURST SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE PROCÈS-VERBAL

le 4 novembre 2024 18 h 30 Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences K. Chamberlain, mairesse

P. Anderson, conseillère D. Branch, conseiller S. Brunet, conseiller R. Hondas, conseiller D. Knowles, conseiller J.-F. LeBlanc, conseiller S. Legacy, conseiller

M. Skerry, conseiller M. Willett, maire adjoint

Fonctionnaires T. Pettigrew, directeur général

A. Parker, greffière municipale
M. Abernethy, ingénieur municipal

L. Foulem, directeur des communications

corporatives

S. Gauvin, trésorière

M. A. LaPlante, directeur municipal adjoint D. McLaughlin, agent d'aménagement

S. Morton, directrice des ressources humaines R. Wilbur, directeur des parcs, du service des

loisirs et du tourisme

N. R. Rabé Harou, urbaniste junior

1. MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par D. Branch, conseiller **Appuyé par** M. Willett, maire adjoint

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance extraordinaire publique tenue le 9 octobre 2024

Proposé par M. Skerry, conseiller **Appuyé par** P. Anderson, conseillère

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire publique daté du 9 octobre 2024 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

4.2 Séance ordinaire publique tenue le 21 octobre 2024

Proposé par D. Knowles, conseiller **Appuyé par** D. Branch, conseiller

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique daté du 21 octobre 2024 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

5. RÉSOLUTIONS EN BLOC

Aucun point n'est inscrit sous résolutions en bloc.

6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

6.1 Journées Hospitalité de Bathurst par Mike Doucet

M. Mike Doucet, président du comité des Journées de l'hospitalité, présente un aperçu de l'événement 2024, qui a accueilli avec succès 48 activités diverses. Le comité exprime sa profonde gratitude envers la communauté des affaires locale, la Ville de Bathurst et tous les participants, y compris les spectateurs, dont le soutien a été essentiel à la réussite de l'événement. Ils étaient heureux d'annoncer un réinvestissement communautaire de 24 318 \$, au profit d'organisations telles que le Hockey mineur de Bathurst, le Club 4H, le Musée du patrimoine, le BBQ pour enfants de l'Église Point, le Centre communautaire Upper Dawson et la Fondation Rêves d'enfants.

M. Doucet annonce également que lui-même et plusieurs autres membres du comité se retireront pour le mandat de 2025. M. Bob Lenihan a été nommé nouveau président.

Le comité sollicite une subvention de 50 000 \$ pour le festival de 2025 et souhaite discuter de la possibilité d'installer un emplacement permanent pour les festivals à venir.

7. FINANCES

Aucun point n'est inscrit sous finances.

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

8.1 Amendements proposés de l'arrêté municipal et de zonage - 495, promenade Riverside

8.1.1 Troisième lecture arrêté 2024-08M

Proposé par S. Brunet, conseiller **Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE l'arrêté 2024-08M, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du plan municipal de la City of Bathurst » », soit passé en troisième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

8.1.2 Troisième lecture arrêté 2024-08Z

Proposé par D. Branch, conseiller **Appuyé par** D. Knowles, conseiller

QUE l'arrêté 2024-08Z, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst » », soit passé en troisième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

8.2 Amendements proposés de l'arrêté municipal et de zonage -1765, avenue St-Pierre

8.2.1 Troisième lecture arrêté 2024-09M

Proposé par M. Skerry, conseiller **Appuyé par** M. Willett, maire adjoint

QUE l'arrêté 2024-09M, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du plan municipal de la City of Bathurst » », soit passé en troisième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

8.2.2 Troisième lecture arrêté 2024-09Z

Proposé par D. Branch, conseiller **Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE l'arrêté 2024-09Z, intitulé « Un arrêté visant à modifier l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst » », soit passé en troisième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

9. RÉSOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Soumission au ministre de l'arrêté modifiant le plan municipal en application de l'article 112 de la Loi sur l'Urbanisme

9.1.1 Rezonage de 495, promenade Riverside

Proposé par S. Brunet, conseiller **Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

CONSIDÉRANT QUE l'article 112 de la *Loi sur l'Urbanisme* exige que le Conseil demande l'approbation de l'arrêté 2024-08M par le ministre; et

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi;

IL EST RÉSOLU QUE la greffière, au nom et pour le compte du Conseil, présente une demande au ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme gouvernementale visant l'approbation de l'arrêté conformément aux exigences du paragraphe 112(2) de ladite loi.

MOTION ADOPTÉE

9.1.2 Rezonage de 1765, avenue St-Pierre

Proposé par D. Branch, conseiller **Appuyé par** D. Knowles, conseiller

CONSIDÉRANT QUE l'article 112 de la *Loi sur l'Urbanisme* exige que le Conseil demande l'approbation de l'arrêté 2024-09M par le ministre; et

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi;

IL EST RÉSOLU QUE la greffière, au nom et pour le compte du Conseil, présente une demande au ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme gouvernementale visant l'approbation de l'arrêté conformément aux exigences du paragraphe 112(2) de ladite loi.

MOTION ADOPTÉE

9.2 Fourniture de gros sel de voirie

Proposé par R. Hondas, conseiller **Appuyé par** M. Skerry, conseiller

ATTENDU QUE pour la saison 2023-2024, la Ville de Bathurst a acheté son sel de voirie de Nutrien à Sussex Nouveau-Brunswick au prix obtenu par la Province du Nouveau-Brunswick en profitant de leur clause d'achat universel; et

ATTENDU QUE cette clause permet à toute municipalité de la province d'obtenir du sel au même tarif que le contrat provincial; et

ATTENDU QUE le prix d'approvisionnement inférieur s'accompagnait de coûts de transport plus élevés, ce qui signifie que la Ville de Bathurst doit revoir les coûts d'approvisionnement et de transport chaque année, indépendamment de l'accord provincial.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'après avoir examiné le coût du camionnage pour la saison 2024-2025, les membres du conseil approuvent la prolongation du contrat pour l'achat d'une quantité estimée à 3 000 MT de sel de voirie de Nutrien à Sussex Nouveau-Brunswick pour un montant de 199 200 \$, plus taxes.

MOTION ADOPTÉE

9.3 T010-24 - Transport de sel de voirie 2024/2025

Proposé par D. Branch, conseiller **Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la soumission T010-24 Transport de sel de voirie 2024/2025 soit attribuée à « Sunbury Transport Ltd. » de Saint Jean, Nouveau-Brunswick pour un montant de 110 400 \$, plus taxes.

MOTION ADOPTÉE

9.4 P2024-10 - Politique sur les ponceaux

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par D. Branch, conseiller

ATTENDU QUE le but de cette politique est de clarifier les responsabilités en matière de réparation ou de remplacement et de contrôle des normes et de la qualité du travail pour les ponceaux d'entrée dans les limites de la ville de Bathurst; et

ATTENDU QUE la politique s'applique à toutes les propriétés situées dans les limites de la Ville de Bathurst.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE les membres du conseil approuvent la politique P2024-10 - Politique sur les ponceaux, ci-jointe.

MOTION ADOPTÉE

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

10.1.1 Mise à jour du budget 2025 par Sonia Gauvin

Trésorière municipale, Sonia Gauvin, présente le nouveau calendrier du budget 2025.

10.2 Rapports de comités

10.2.1 Conseiller Brunet

Le conseiller Brunet présente aux membres du conseil une mise à jour sur les événements récents auxquels il a participé, y compris le rassemblement biennal de l'Association culturelle canado-irlandaise du Nouveau-Brunswick et l'assemblée générale annuelle de la Société d'Art de Bathurst.

Il a également fait part des progrès réalisés dans le cadre du projet qu'il dirige pour le Musée du patrimoine de Bathurst. Le conseiller Brunet a conclu sa mise à jour en rappelant aux membres du conseil et à la communauté que la cérémonie du jour du Souvenir approche et que la campagne du coquelicot est en cours.

10.3 Rapport de la mairesse

La mairesse Chamberlain présente une mise à jour sur la situation actuelle des sans-abri dans la ville

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par R. Hondas, conseiller **Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la séance ordinaire publique soit levée à 19 h 27.

MOTION ADOPTÉE

	Kim Chamberlain / MAIRESSE	
	KIIII CIIainoeriaiii / MAIKESSE	
my-L	ynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPA	L